



LA LETTRE

Janvier 2013

SOMMAIRE

Les actions de *Elles aussi*

Colloque du 19/11/2012
Retour sur la Marianne de la
Parité
Dernière remise de trophées

Actualité de *Elles aussi*

Chroniques de l'évolution de
la parité

Le réseau de *Elles aussi*

Elections législatives
Bilan des acquis de l'élue local-e
Les 20 ans de Femmes d'Alsace

Une brève

Femmes et pouvoir

Editorial

2012, une année importante pour nous : celle des 20 ans de notre réseau pluraliste que nous avons fêté en fin d'année lors d'un colloque ; celle des 20 ans de Femmes d'Alsace, association fondatrice de notre réseau ; celle d'un gouvernement paritaire, d'un ministère des droits des femmes, de projets qui se dessinent pour faire avancer la parité dans les assemblées élues.

2013, année de préparation des élections municipales et intercommunales ; les antennes et associations partenaires de Elles aussi se mobiliseront sur le terrain pour encourager et soutenir les candidates à ces élections, afin qu'elles prennent toute leur place. Par ailleurs les actions que nous poursuivrons autour de la reconnaissance des acquis du mandat local ne peuvent que les aider dans leur décision à être candidates.

2013, un espoir de voir se concrétiser une partie de nos exigences : des assemblées départementales paritaires, des listes paritaires pour les communes entre 1000 et 3500 habitants, le non-cumul des mandats, un meilleur statut de l'élue local-e...

Mais la féminisation des assemblées intercommunales reste un problème de taille ; des lieux de pouvoir où ce sont les maires, très majoritairement des hommes, qui vont occuper les postes de l'exécutif. Le fléchage des premiers de la liste pour les délégations aux intercommunalités sera loin d'être suffisant pour féminiser ces assemblées. Inciter les femmes à prendre des responsabilités et les encourager à être têtes de liste devient alors un enjeu important.

Notons en ce début d'année la création et l'installation d'un Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, dans lequel s'est dissout l'Observatoire de la Parité ; il est présidé par Danièle Bousquet.

Au nom de *Elles aussi*, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2013.

Armelle Danet
Présidente de *Elles aussi*

Elles aussi

98, rue de l'Université
75007 PARIS
Tel. 01 40 62 65 00

www.ellesaussi.org
ellesaussisecretariat@yahoo.fr



Que 2013 soit une année de **chance**
pour la parité en politique



Elles aussi, réseau pluraliste pour la parité,
vous présente

ses **Meilleurs Vœux** pour **2013**

la présidente. Armelle

Elles aussi, 98 rue de l'Université, 75007 Paris - www.ellesaussi.org



Colloque du 19 novembre 2012

**Parité : la démocratie en mouvement,
Elles aussi depuis 20 ans.**

Pour fêter ses 20 ans, *Elles aussi* a organisé un colloque à la mairie du 7^{ème} arrondissement où se trouve le siège de l'association; les actes du colloque sont en préparation, d'où cette brève présentation.

Devant une salle pleine, **Madame Rachida Dati** nous accueille, en nous assurant de son soutien et de sa solidarité dans notre engagement sur la parité.

Le programme débute par la projection du film « **Elles aussi, 20 ans d'engagement pour la parité** », visible sur notre site. Il retrace le chemin parcouru depuis 20 ans, itinéraire illustré par les commentaires des présidentes successives. En réaction, des fondatrices apportent leur témoignage personnel.

La ministre Madame Najat Vallaud-Belkacem étant empêchée, **Caroline de Haas**, conseillère en charge des politiques féministes dans son cabinet replace le problème de la parité dans son contexte politique en insistant sur le fait que la parité est un élément fondamental et indispensable de l'égalité et de la démocratie. Elle rappelle qu'une sensibilisation à l'égalité F/H a été faite auprès de chaque membre du gouvernement, et que les études d'impact rendues obligatoires permettent de vérifier, pour chaque décision, chaque loi, que les droits des femmes sont garantis. Elle ajoute que la parité ce n'est pas favoriser les femmes, c'est arrêter d'exclure les femmes. Caroline de Haas nous assure qu'elle fera part de nos exigences à la ministre.

Le bilan de la Marianne de la Parité (voir article ci-après) est présenté par Anne-Marie Marmier et Martine Fayolle qui introduisent trois maires lauréates ayant accepté de venir témoigner.

Comment le concept de parité introduit dans le champ politique traverse-t-il les domaines de l'économie, des médias et du spectacle vivant ? **La table-ronde** animée par Christine Villeneuve: « **une révolution culturelle : la parité** » s'est emparée de ce sujet. Sont intervenues :

- Beatrice Majnoni d'Intignano, économiste, qui nous parle de la dualité hommes/femmes dans le domaine professionnel en soulignant que leurs priorités sont différentes, les femmes privilégiant temps et intérêt, les hommes pouvoir et argent.

- Isabelle Germain, vice-présidente de l'association des femmes journalistes et fondatrice du journal en ligne « les Nouvelles News », journal qui exige qu'au moins 50% des infos concernent les femmes. Elle démontre que la hiérarchie de l'info est différente selon qu'elle est traitée par un homme ou une femme et comment l'information s'ouvre alors à des thèmes auparavant négligés.

- Sophie Deschamps, comédienne et scénariste, qui s'insurge contre la représentation du monde culturel presque exclusivement masculin (ex : 81,50 % des postes dirigeants sont occupés par des hommes, 96 % à l'Opéra; à l'Odéon : sur 14 créations, 14 metteurs en scène). Le montant des subventions accordées aux théâtres nationaux est éloquent : 77000 euros pour un homme, 43000 euros pour une femme ! La loi Sauvadet qui a fait entrer les femmes dans les Conseils d'Administration est ignorée dans le domaine culturel. Armelle Danet, présidente d'Elles aussi conclut ce colloque en développant les **attentes et les projets du réseau pour 2013/2014**.

Hélène Stévenot et Dominique Pautasso



Retour sur la Marianne de la Parité 2011-2012



La force d'un réseau en développement

Seize départements ont participé à l'action : huit d'entre eux ¹ ont fait une enquête exhaustive auprès des communes permettant un état des lieux ; ce qui correspond à environ 10% des communes et intercommunalités. Les autres ² ont procédé par questionnaires, avec des taux de réponses divers mais relativement élevés qui témoignent de l'intérêt ou de la curiosité des élu-e-s pour cette initiative.

Au final ce sont trente-deux associations qui ont mené l'action (le réseau *Elles aussi* et ses partenaires), avec partout, à des niveaux divers, le soutien du réseau régional et/ou départemental des Droits des Femmes et de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Un essai de bilan quantitatif

Les objectifs de cette action, son règlement et ses modalités ont été égrenés au fil des *Lettres* précédentes et nous n'évoquerons ici que les résultats et les perspectives : état des lieux pour les huit départements (voir note1) et prix de la parité pour tous.

Qualification

Dans chacune des trois catégories - communes de 500 à 3 500 habitants, communes de plus de 3 500 habitants et moins de 100 000, et EPCI hors communautés urbaines - les critères d'élimination étaient choisis en rapport à la réalité et pour honorer les collectivités qui la dépassaient³.

A ce filtre sur notre échantillon de plus de 2 000 communes et 200 EPCI, plus des deux-tiers des communes de moins de 3 500 hab. et près des trois-quarts des communes de plus de 3 500 hab. ont été éliminées. Quant aux intercommunalités, c'est 92% d'entre elles qui ont été rayées.

Positivement : plus du quart des communes développent des politiques paritaires au-delà de ce que la loi prescrit !

Trophées et diplômes

De manière générale, les collectivités qui ont reçu un prix ne figurent pas parmi les plus importantes de leur catégorie. Les maires y sont presque à parité. Est-ce la progression de l'idée de parité dans la société en général qui pour ces communes moyennes incite les femmes à être têtes de liste puis maires ou inversement est-ce que les femmes maires ont plus tendance à installer la parité dans leur commune ?

Quant aux intercommunalités, elles restent des bastions masculins et six départements n'ont pu décerner aucun prix : Isère, Loire, Martinique, Pas de Calais, Territoire de Belfort et Yvelines.

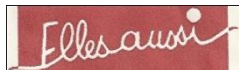
Que tirer de ce bilan quantitatif ?

- L'enquête montre l'effet d'entraînement qu'a eu la loi sur les communes de moins de 3 500 habitants, tant dans la présence de conseillères que d'adjointes. Elle fait donc voir qu'il existe un important « vivier » de femmes compétentes et engagées, parfaitement aptes à être candidates pour des élections cantonales, législatives, ou sénatoriales, ce à quoi résistent actuellement les partis politiques, dans leur désignation des candidat-e-s titulaires.
- Il y a un mouvement pour la parité dans le tissu municipal de la France moyenne, il est lent parce qu'il accompagne autant qu'il induit un changement culturel. Au regard de ce mouvement, il est d'autant plus urgent de favoriser la parité dans les EPCI qui sont toujours des bastions masculins.

¹ Calvados, Haut Rhin, Martinique, Nord, Pas-de-Calais, Seine- Maritime, Territoire de Belfort, Yvelines.

² Aisne, Eure et Loir, Isère, Loire, Loiret, Manche, Rhône, Var.

³ Moins de 35% de femmes conseillères dans les communes de moins de 3500 hab., pas d'équilibre paritaire dans les exécutifs des communes de plus de 3500 hab. et moins de 30% dans les EPCI



Les Actions

Quelques échanges avec des maires de communes honorées d'un prix

Nous avons voulu comprendre pourquoi et comment ces communes se plaçaient dans le mouvement paritaire pour la démocratisation de la vie locale. Plusieurs initiatives de groupes locaux sont allées dans ce sens, qu'il s'agisse de questionnaires envoyés aux communes lauréates ou d'entretiens plus longs (voir par exemple le DVD réalisé par le groupe Isérois avec le soutien du conseil général). En voici un résumé rapide.

L'initiative de *Elles aussi* a offert une bonne visibilité au travail des élus locaux et particulièrement des femmes, elle est perçue comme positive pour « *encourager les femmes à s'investir dans la vie locale* »

La parité est bénéfique pour l'élaboration de tout projet collectif : que cela s'exprime en termes de « *complémentarité* » (expression qui place toujours les femmes en référence au genre masculin) ou de « *nécessité de regards différents pour répondre au mieux aux besoins* », mais aussi en termes de « *dynamique au sein du conseil municipal* » ou d' « *apaisement des conflits* ».

Certains (plutôt certaines) affirment que la démarche de leur part a été volontaire et heureusement négociée. Beaucoup disent que la progression de la parité s'est faite « *naturellement* ». Un seul remarque qu'il a été aidé sans doute par « *la bataille pour la parité dans les*

instances élues », menée depuis des années par un ensemble d'associations et de personnalités. Mais beaucoup par leur récit, conviennent finalement d'une avancée culturelle en exprimant que c'est le résultat d'une ouverture progressive de leur conseil municipal aux femmes.

Toutes et tous s'accordent sur la nécessité d'améliorer la situation de l'élu-e local-e: « *un engagement de toutes les heures qui n'est pas bien reconnu* ».

En guise de conclusion provisoire

Quoique ce travail ait demandé beaucoup de patience et ténacité, il reste modeste. Mais nous sommes convaincues qu'il peut servir de catalyseur. Il serait intéressant que cette enquête bénévole sur la place et le rôle des femmes dans les collectivités locales soit approfondie, quantitativement et qualitativement, que l'idée soit reprise et transformée pour rentrer dans un travail de recherche en sociologie politique.

Quoi qu'il en soit, actuellement, nous avons le projet de reproduire ce type d'action en 2015 après les prochaines élections municipales, pour analyser l'évolution de la parité, tout particulièrement dans les plus petites communes et les intercommunalités et l'étendre à d'autres départements.

Anne-Marie Marmier

Dernière remise de trophées de 2012

C'était le 18 octobre à la préfecture du Territoire de Belfort.

L'initiative en revient à Aude Petit, présidente de la jeune association Femmes aux responsabilités et à Claude-Annie Galland, chargée de mission aux droits des femmes. L'association voisine Femmes d'Alsace, membre de notre réseau, n'a pas hésité à apporter son soutien.

Une belle cérémonie, en présence du préfet et de nombreux élu-e-s du département, où trois femmes ont reçu les trophées : Bénédicte Minot, maire de Lagrange, Nelly Wiss, maire de Dorans, et Françoise Bouvier, maire d'Offremont (plus de 3500 h).

Des diplômes ont été décernés aux communes d'Angeot, Evette-Salbert et Rougemont-le Château.

Le département compte 13,7% de femmes maires et aucune présidente de communauté de communes. Des données qui donnent à réfléchir en cette période de préparation des élections municipales et intercommunales de 2014.

Femmes aux responsabilités devrait rejoindre cette année le réseau *Elles aussi*.

Chronique de l'évolution de la parité

2010 : mauvaise année avec la loi instaurant pour 2014 un conseiller territorial élu au scrutin uninominal, mode de scrutin très défavorable aux femmes ; conseiller territorial abrogé fin 2012 ouvrant la voie à une réforme plus favorable à la parité.

2011: élections **cantonales et sénatoriales** : **arrêt** dans la féminisation de ces assemblées, preuve que des changements s'imposent.

Après deux années de régression ou de stagnation, 2012 nous a apporté des signes d'espoir.

Mai 2012 : le nouveau président affiche une volonté de s'engager pour la parité et nomme le premier **gouvernement paritaire**. Il semble plus facile de nommer des femmes ministres que de faire élire des femmes au Parlement.

Juin 2012 : un **progrès notable à l'Assemblée nationale** qui passe de 18,5% de femmes à 26,9%, juste au-dessus du quota de 25% demandé par Gisèle Halimi il y a 30 ans ; seulement 40% de candidates ont été investies par les partis, les hommes se réservant de préférence les circonscriptions acquises ou gagnables ; un progrès nullement dû au renforcement des sanctions financières car les deux partis majoritaires ont investi moins de femmes qu'en 2007 ; donc un progrès qui est loin d'être acquis si aucune mesure n'est prise.

Début octobre au **Sénat** les **conclusions des Etats Généraux de la démocratie territoriale** préparent une nouvelle réforme territoriale. Vous pouvez consulter la contribution de *Elles aussi* sur notre site Internet.

Actuellement : après l'abrogation du conseiller territorial, un **projet de loi** institue un **mode de scrutin paritaire pour le conseiller départemental**. Il est question du scrutin binominal, que nous soutenons depuis plusieurs années. Les avis sont partagés et on ne peut que se réjouir qu'un débat s'ouvre enfin sur ce mode de scrutin et de possibles alternatives. Il est également prévu que les exécutifs soient paritaires.

Pour l'élection des **conseillers communautaires**, il est envisagé dans une première étape de flécher les délégué-es sur les listes des élections municipales (les premiers de la liste), et de favoriser la féminisation de ces assemblées en étendant le mode de scrutin de listes paritaires pour les communes de 1000 à 3500 habitants. Sans contrainte paritaire dans les délégations des petites communes (la majorité des communes) et sans contrainte paritaire au niveau de l'exécutif, le projet de réforme s'avère insuffisant alors que ces assemblées sont devenues un lieu de pouvoir décidant de presque 80% des investissements des communes.

La **commission Jospin** recommande le non-cumul des mandats simultanés des parlementaires, mais cette promesse de François Hollande est loin d'être acquise. Quant aux recommandations concernant le mode d'élection des parlementaires, nous sommes loin d'une parité de résultat.

Il est toujours question d'améliorer le **statut de l'élu-e local-e** ; un projet de loi apportant quelques améliorations est en cours au Sénat. A souligner dans ce projet l'ajout des acquis de la fonction élective dans le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience, donc la reconnaissance de ces acquis que nous avons initiée avec notre projet de Bilan des Acquis de l'élu-e local-e (BAE).

Restons vigilantes, les débats parlementaires du printemps 2013 sur la réforme territoriale, le cumul des mandats et le statut de l'élu-e seront décisifs.

Armelle Danet

Elections législatives 2012

Synthèse des réponses aux questions posées aux candidat-e-s

Les groupes locaux de *Elles aussi* ont adressé dans leur département une série de questions aux candidat-e-s, qui portaient sur:

- Les **modes de scrutin** favorisant la parité (seuil pour listes paritaires, intercommunalités, scrutin uninominal et binominal),
- Le **cumul des mandats** (« cette exception française »),
- Le **statut de l'élu-e local-e**,
- L'exigence de **parité dans les partis politiques**,
- Le développement d'une **culture de parité** dans la société.

L'intérêt pour les questions soulevées par *Elles aussi* est perceptible, et les réponses qui nous sont parvenues de tous horizons politiques, ont été traitées avec soin sans langue de bois.

Plusieurs **points de convergence** apparaissent :

- Elargir l'obligation de listes paritaires pour les élections municipales avec la parité dans les exécutifs. Aller également dans le sens d'une parité dans les intercommunalités.
- Limiter le cumul des mandats.

- Elaborer un statut de l'élu-e compatible avec une vie professionnelle (conciliation aménagée pendant le mandat et retour facilité à son terme)
- Développer une culture de la parité en lien avec la lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

Des **points de débat ou de contradiction** existent:

- Dans le seuil de population choisi pour élargir l'obligation paritaire aux élections municipales (500 habitants, 1500, 2 500 ?)
 - Sur les modifications à apporter au scrutin uninominal à deux tours si défavorable aux femmes, et notamment sur la proposition de scrutin binominal.
 - Sur les moyens à exercer pour faire progresser la parité dans le fonctionnement des partis politiques.
- Une évolution culturelle est en cours, car chez les candidat-e-s la parité politique est liée à « l'image et au rôle qu'on donne aux femmes dans la société », à « l'état de notre société et de notre démocratie ».
- Raison pour nous, à *Elles aussi*, pour poursuivre notre travail de persuasion, d'information, de revendication, pour une parité réelle et vivante, dans une démocratie moderne, en accord avec notre Constitution et les textes européens.

Danièle Bouchoule

Le détail des questions ainsi qu'une synthèse des réponses obtenues dans plusieurs départements sont consultables sur notre site www.ellesaussi.org



Parlement Européen, 2006 (Prix Silver Rose)

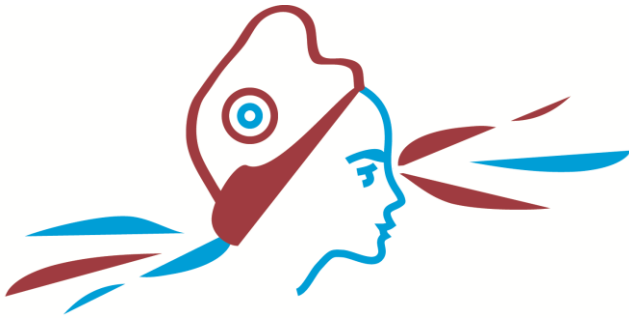
Nous avons le regret de vous annoncer le décès de **Denise Fuchs**, survenu le 1er décembre.

Quinze jours avant son décès, elle était au colloque des 20 ans de *Elles aussi* et nous apportait son témoignage de militante en tant que fondatrice de *Elles aussi*, représentant l'association Grain de Sel Rencontres. Beaucoup d'entre nous avaient été heureuses de la revoir à cette occasion et ce fut un moment émouvant pour elle et pour nous. Elle a été au CA de *Elles aussi*, présidente de la CLEF de 1994 à 1998 et du Lobby Européen des Femmes.



Le BAE (Bilan des acquis de l' élu-e local-e)

Où en sommes – nous ?



Le BAE a pour objectif de permettre à un-e élu-e exerçant une fonction dans l'exécutif municipal et/ou communautaire de repérer et formaliser les compétences acquises durant son mandat et de rebondir en les valorisant lorsque celui-ci se termine.

Elles aussi demande que les mairies puissent prendre en charge financièrement ce bilan à partir de leur budget de formation.

Pour faire connaître ce bilan et notre démarche sur la reconnaissance (ou prise en compte) des acquis de l' élu-e local-e,

les équipes locales de *Elles aussi* ont commencé à contacter des élu-es, des mairies, des organismes de bilan de compétences et des universités ou organismes validant les acquis de l'expérience (VAE). Elles ont trouvé des parrains et marraines pour soutenir localement la démarche. Certaines équipes se sont lancées avec succès dans des conférences-débats et l'association Femmes élues de l'Isère a été la première à organiser pour des élues des ateliers de réflexion sur les acquis de leur mandat.

Le premier BAE est en cours avec une maire-adjointe de Chartres qui ne souhaite pas renouveler son mandat.

La reconnaissance de la richesse des acquis du mandat, un argument fort en faveur de l'engagement des femmes pour les prochaines élections locales.

Les vingt ans de Femmes d'Alsace

Vendredi 23 novembre 2012 les "Femmes d'Alsace" ont fêté leurs 20 ans avec plus de 120 personnes tout juste contenues dans la salle des conférences de l'hôtel Mercure de Mulhouse.

Nous avons choisi d'inviter le philosophe **Vincent Cespedes** qui nous a parlé de son livre "**les hommes expliqués aux femmes**" et de l'onde de charme. En une phrase il a dressé l'état des lieux de la situation des femmes : "tout est organisé à leur (les hommes) avantage, pourquoi voudriez-vous qu'ils changent cela" et de nous expliquer comment le genre humain canalise dès la naissance, hommes et femmes dans des voies au comportement défini à l'avance mais qu'aujourd'hui nous n'étions plus obligés de répondre à ces injonctions.

Nous avons remercié Arlette Grosskost, seule femme députée du Haut-Rhin, d'être venue passer la soirée avec nous ainsi que Nejla Brandalise, Conseillère Régionale et Jean Rottner, maire de Mulhouse, venus nous soutenir. Madame Najat Vallaud-Belkacem s'était fait excuser.

Nous avons rappelé à l'assemblée que nous étions nées grâce à **un coup de colère en 1992** qui nous avait donné l'énergie de créer une **liste de femmes aux élections régionales** avec la victoire de **Liliane Gall**, première en France à avoir été élue sur une liste uniquement féminine et dans la foulée de participer à la création de *Elles aussi*, notre représentation nationale.

Nous avons aussi rappelé qu'une loi sur la parité avait été votée il y a 12 ans mais n'avait pas encore réussi à faire bouger les mentalités; c'est pourquoi nous étions toujours là, vigiles, guettant les avancées mais aussi déplorant les reculs des femmes. "Cela fait 20 ans que nous œuvrons pour la parité, pourvu que nous ne soyons plus là dans 20 ans, cela signifierait que nous avons réussi !" ai-je conclu.

Puis une séance de dédicace de l'auteur a permis de vendre en un clin d'œil les 50 livres que nous avons commandés. Vincent Cespedes a répondu avec beaucoup de jovialité à toutes les sollicitations tandis que nous dégustions le cocktail dînatoire servi par l'hôtel.

